

## Compétitivité des PME

# Les grandes entreprises devront jouer le rôle de locomotives

● La stratégie du ministre délégué en charge des petites entreprises et de l'intégration de l'informel se dessine. Invité des ÉCO, le ministre délégué dresse les principaux axes sur lesquels cette stratégie devra s'articuler pour les prochaines années. La stratégie industrielle constituera le socle de la feuille de route tracée par le département de Mamoun Bouhdoud.

Les problématiques des petites et moyennes entreprises sont aujourd'hui aussi diverses que variées et restent surtout dans l'attente d'une vision gouvernementale concrète. La nomination d'un ministre délégué à la PME a en soi constitué il y a quelques mois un signal fort pour ce tissu entrepreneurial, qui peine encore à voir se dessiner une stratégie claire et applicable sur le terrain. Aujourd'hui, la vision semble s'affiner, notamment à l'aune du plan de relance de la stratégie industrielle. Cette stratégie représentera en effet le socle de nombreuses actions gouvernementales, visant à répondre à différentes attentes des petites et moyennes entreprises. C'est du moins ce que nous explique Mamoun Bouhdoud, ministre délégué chargé des petites entreprises et à l'intégration de l'informel. Il s'agira dans un premier temps de «*pérenniser les écosystèmes compétitifs autour d'entreprises locomotives*». C'est là une première technique d'approche que le ministre délégué chargé des petites entreprises et de l'intégration du secteur informel pourrait suivre pour les prochaines années. Empruntée comme expliqué plus haut d'un des axes stratégiques de la stratégie industrielle, cette volonté d'instaurer des écosystèmes devra nécessairement être accompagnée «*d'une restructuration profonde du tissu économique marocain*», comme l'explique Mamoun Bouhdoud. Grâce à cette vision structurelle, le ministre veut plus spécifiquement créer un maillage entre les grandes entreprises et les structures de plus petite taille. Ce sera sur ce point que sera opérée la dynamisation du tissu entrepreneurial national. «*Nous voulons au-*



● Il s'agit aujourd'hui de pérenniser les écosystèmes compétitifs autour d'entreprises locomotives, propose Mamoun Bouhdoud.

jourd'hui instaurer un système de coopération vertical entre les grandes entreprises et les TPME, afin de créer une base solide créatrice d'emploi». Sur le terrain, une première action a été menée pour assurer la mise en application de cette feuille de route. «*Nous avons signé les contrats d'agrégation entre les grandes entreprises et les TPME, ce qui constituera la vraie base de ces écosystèmes*», note le ministre. Interpellé sur la complexité de la mise en place de ces écosystèmes au regard du difficile maillage entre les grandes entreprises et les PME, le responsable explique que «*cette stratégie a été mise en place en prenant en considération le fait qu'il est difficile d'obliger les entreprises à travailler en-*

semble et c'est dans ce sens que le ministère peut aujourd'hui créer des avantages qui poussent ces structures à travailler ensemble». L'impératif de maillage à créer entre les grandes structures et les PME reste certes une nécessité, qui devra s'ajouter à celle de l'intégration de l'informel.

### «Intégrer sans lutter»

C'est là une des principales doléances du patronat et en l'occurrence des PME. Lorsque ces derniers parlent de «*lutte contre l'informel*», le ministère de tutelle préfère adopter une approche plus soft et qui s'inscrit dans le moyen et long termes, préférant par là s'appuyer sur une démarche «*d'intégration*» des petites structures opé-

rant dans le circuit informel. Pour ce faire, les prémices de la tant attendue stratégie semblent se dessiner. Les dernières statistiques disponibles sur le secteur informel confirment en effet ce fléau, dont la résorption reste très complexe. En 2007, ce dernier employait 2,21 millions de personnes, contre 1,9 million seulement en 1999. Le commerce, à lui seul, concentre plus de la moitié des emplois, avec exactement une proportion dépassant 53% et dans laquelle huit emplois sur dix sont créés par l'informel. À l'aune de ces données, il est de ce fait très difficile d'envisager des actions «*brutales*» et précipitées, en ce sens que cette économie parallèle soutient un volet social très stratégique. C'est pourquoi Mamoun Bouhdoud préfère axer la stratégie de son département sur «*des mesures ciblées et concrètes pour réduire, sinon éradiquer le fléau de l'informel sur la base de la stratégie industrielle*». Plus concrètement, le ministère compte miser sur des avantages juridiques, fiscaux et sociaux, ainsi qu'une simplification des procédures. Il note aussi la finalisation du régime de couverture social adapté pour l'entrepreneur et sa famille. Tous ces avantages permettront de rendre le coût de la formalisation bien plus avantageux que celui de l'informalité. Cette démarche laisse donc entreprendre une approche pacifiée et surtout structurée qui s'inscrit dans le temps. Sur ce point, le ministre est clair : «*Il ne faudra pas compter sur une éradication de l'informel à fin 2014*».



**Les PME et TPE doivent devenir des fournisseurs de l'industrie marocaine et une base solide de création d'emplois.**

PAR HOUDA SIKAOUI  
h.sikaoui@leseco.ma

### Assurer le cash

La mise en œuvre de toute stratégie repose sur un point à la fois focal et stratégique, celui du financement. Du côté du ministère de tutelle, des moyens financiers ont été réservés, en mettant en place un fonds de soutien industriel doté de 20 MMH (le FDI). Pour consolider l'action, il est à rappeler qu'une convention a été signée entre le ministère de l'Industrie, du commerce, de l'investissement et de l'économie numérique et les trois banques à savoir la BMCE, Attijarwafa Bank et la BCP. Cette démarche vise selon le ministère de tutelle à opérer une restructuration de la dette des PME, tout en leur offrant un cadre et une offre dédiée.